



Le Printemps des Paysages est né en 2018 de la rencontre du Printemps des Poètes et du Bureau des Paysages du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Cette initiative en partage entend interroger la notion de Paysage par le regard croisé des poètes avec celui des professionnels de l'aménagement du territoire. Les paysages sont le plus souvent représentés par des photographies qui ne rendent pas toujours compte des mondes intérieurs des habitants des territoires, chacun regardant les clichés par le filtre de sa culture, et de ses besoins, de ses sentiments et de sa mémoire. Leur mise en récit, même bref, par leurs habitants, apporte ici le pas de côté nécessaire aux réalités techniques de terrain des politiques territoriales dans le but de produire une lecture originale et de donner des pistes de compréhension nouvelle sur une zone géographique déterminée : les territoires d'Occitanie.

Les paysages d'Occitanie, bien connus géographiquement sont constitués de quatre grandes familles de territoires très différents : les contreforts du Massif central, les montagnes et vallées des Pyrénées, les plaines et collines des bassins de l'Aude, la Garonne et de l'Adour, et le littoral, les côtes et arrières-côtes méditerranéennes. Pourtant, s'ils en connaissent les formes et les matériaux, les aménageurs et gestionnaires de ces territoires en connaissent plus rarement les valeurs que leur attribuent leurs habitants, alors même que celles-ci pourraient fonder la qualité des projets d'aménagement, de restauration et les conditions de gestion partagée des espaces. Sait-on même pourquoi et comment ils sont aimés ? Sont-ils aimés pour ce qu'ils sont, pour ce que les habitants pensent qu'ils sont, pour ce qu'ils pourraient être, ou pour la mémoire, personnelle et collective, de ce qu'ils ont été ? Sûrement un peu tout cela à la fois, qu'il conviendrait de sonder, d'objectiver pour aider les collectivités territoriales à assumer leurs responsabilités.

L'écriture, la mise en récit est aussi le moyen de faire surgir ou resurgir les liens profonds qui unissent les hommes à leur terre, et, en filigrane, les questions de notre société : nos conditions d'équilibre affectif et écologique, et comment cette mise en récit peut renouveler nos relations au territoire, nos manières d'y vivre ensemble, notre capacité à inventer un chemin, une pensée et des actions renouvelées pour un territoire durable.

Connaître les réponses à ces questions est une condition de possibilité de politique publique des paysages depuis que la loi désigne par paysage, « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques* ». C'est aussi une condition de possibilité de débat public objectivé, fertile, sincère et responsable devant l'avenir des territoires.

Pour ce deuxième Printemps des Paysages, le réseau régional des paysages d'Occitanie a proposé au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire de prendre au mot la Convention Européenne du Paysage et sa traduction dans le droit français en 2016 : rendre compte de la perception des territoires d'Occitanie par les populations.

Il est donc proposé aux habitants d'Occitanie de témoigner des valeurs qu'ils reconnaissent à leurs paysages quotidiens. Cette année, les poètes seront les habitants (et visiteurs) d'Occitanie. Ils sont invités à témoigner par un court récit, des liens d'usage, d'affection et de mémoire qui les attachent à leurs territoires, dans leur grande diversité. Le comité d'organisation s'engage à ne pas transformer les propos déposés. Les auteurs seront cités nommément sauf en cas de demande d'anonymat dûment précisée lors du dépôt en ligne. Les dépôts impliquent le renoncement à demande de versement de droit d'auteur, au même titre que toute contribution versée sur registre de recueil d'avis du public.

Restitutions

Cet appel à contribution sera mis en ligne à compter du 1 juin 2019 et jusqu'au 1 décembre 2019 sur le site de la DREAL Occitanie, relayé pour information par les sites des préfectures, des CAUE, de la DRAC, des Inspections d'académie et des collectivités territoriales qui le souhaiteront.

Une commission d'éthique est constituée, réunissant les membres du comité scientifique du réseau paysage (Université Jean Jaurès, DREAL, Union régionale les CAUE d'Occitanie, Paysagistes des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Toulouse et de Montpellier), les représentants des compagnies des commissaires enquêteurs de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon, dont le métier est précisément de témoigner de la bonne prise en compte des valeurs des territoires dans les projets soumis à enquête publique, la DRAC, et les Rectorats des Académies de Toulouse et de Montpellier. Cette commission veillera essentiellement au respect du droit de parole donné aux habitants et à sa bonne inscription dans le cadre et la finalité du Printemps des paysages tels que définis par le ministère des transitions écologiques et solidaires. Elle sera consultée à trois reprises : au lancement du printemps des paysages en Occitanie pour information, lors de la constitution de la somme des témoignages, et lors de la présentation du programme de restitution des témoignages. Sont également associés à cette action, dans la perspective d'un renouvellement de l'action en 2020, les établissements de formation des paysagistes du grand sud : écoles du paysage de Bordeaux, Versailles-Marseille et Barcelone, l'association des paysagistes conseils de l'État ainsi, sous le patronage de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Les témoignages pourront être très brefs, ou développés, sans excéder toutefois 5000 caractères. Ils peuvent porter sur toutes les échelles des paysages, qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels. Le réseau paysage produira une cartographie des territoires mis ainsi en récit et une présentation synthétique de chacune des valeurs mises en exergue par l'ensemble des témoignages. Cette synthèse sera présentée et commentée lors de la réunion plénière annuelle du réseau paysage en présence des élus d'Occitanie, par un grand témoin, anthropologue ou homme de lettres.

Ces témoignages feront l'objet de restitutions publiques, dans les écoles et les communes qui souhaiteront une mise en lecture publique des textes qui concernent leur territoire ainsi que sur le site du réseau régional des paysages d'Occitanie. Ils serviront de base aux travaux du réseau partenarial paysage et à ses journées d'échange thématique sur l'avenir des territoires. Le réseau proposera ainsi tout au long de l'année 2020 des ateliers pour jeune public, des lectures dans les bibliothèques et médiathèques municipales ainsi que des ateliers pour adultes et des discussions autour des particularités, des contextes révélés et sur la manière de les inscrire dans les projets de territoires des collectivités. Des écrivains, poètes et hommes de scène pourront être mobilisés en interprètes de cette parole habitante, dans le cadre d'actions à construire avec la DRAC.

Enfin, les rectorats de Toulouse et Montpellier ont souhaité conjointement avec les CAUE d'Occitanie, la DREAL et la DRAC initier une action régionale « Partager mon paysage », de développement de programmes pédagogiques interdisciplinaires au cours de l'année scolaire 2019-2020 sur la base des réponses des élèves de cycles III et IV qui seront invités par leurs enseignants à renseigner le questionnaire « Dire mes paysages » avant le 1 décembre 2019.